



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 MAI 2024

Etaients présents : Patrick NEILZ, maire, Marion RIVERA et Guillaume PIARD, adjoints, Antoine PIGNIER, Willy SCHOEPPS et Claudette FEUVRIER, conseillers.

Absents excusés : Albane VIDELIER, pouvoir à Guillaume PIARD, Nadège BOSSUYT, pouvoir à Marion RIVERA, Christine BARTHE-WEBER, pouvoir à Claudette FEUVRIER, Julien LISSANDRE, pouvoir à Antoine PIGNIER et Alain PERROT, pouvoir à Patrick NEILZ.

Secrétaire de séance : Marion RIVERA.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la séance du 18 avril 2024 est approuvé.

VOTE : pour 11 contre 0 abstention 0

Marion RIVERA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

VOTE : pour 11 contre 0 abstention 0

2. INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

- Les élections des représentants au parlement européen auront lieu les 08 et 09 juin 2024. Il y a 37 listes.
- Attention le bidon présent dans l'aire de pique-nique abritée du parc sert à la collecte de bouchons. Des cannettes y ont été retrouvées.

3. MONTANT DES LOYERS DES LOCAUX DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Afin de pouvoir déposer les demandes de subventions, il convient de délibérer des montants des loyers des futurs locaux et logements de l'ancienne école maternelle.

Proposition :

- Appartement de 70 m² : 650,00 € / mois
- Local commercial : 300,00 € / mois

VOTE : pour 11 contre 0 abstention 0

4. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE PREMIERE CLASSE

Monsieur le maire expose, afin de pouvoir faire un contrat à la personne qui se charge de l'entretien des locaux communaux, il convient de prendre une délibération pour créer le poste.

VOTE : pour 11 contre 0 abstention 0

5. APPROBATION DE LA CONVENTION MADS DU SIDEC

Afin de pouvoir continuer à bénéficier des services informatiques du Sidec, il convient de renouveler la convention en lien avec le Sidec.

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

6. ÉTUDE DE DEVIS

- Monsieur le maire présente le devis concernant les plaques de rues a été reçu en mairie : 4 294,00 € pour 33 plaques en émailles.

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

7. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION GASPARD & LUNA

Malgré la première campagne de stérilisation des chats, le problème persiste sur la commune et beaucoup de chats errants ont refaits des petits. Il convient de renouveler l'opération.

Une nouvelle convention avec l'association Gaspard & Luna est proposée afin de stériliser 10 nouveaux chats en 2024.

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

8. POINT SUR LES DOSSIERS DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Le projet est pour le moment en suspens vis-à-vis de l'ABF, bloquant les demandes de subventions.

La commune a sollicité plusieurs entreprises pour commencer le désamiantage des locaux. Deux entreprises ont proposé des devis pour un montant inférieur au prix de l'estimation.

9. TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Les membres du conseil municipal sont en cours de réflexion afin de mettre en place des jeux pour les 4 – 12 ans au parc municipal.
- L'aménagement du chemin de la Mouille pour y permettre le passage d'engins agricoles est en cours de réflexion.

10. QUESTION DIVERSES

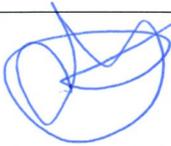
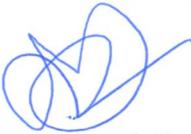
- La vitesse est limitée à 30 km/h dans de nombreuses zones du village. Ceci multiplie les panneaux que ce soit pour la limitation de la vitesse ou pour signifier les obstacles. Le passage de l'entièreté du village à 30 km/h est à l'étude pour une diminution du nombre de panneaux au sein du village.
- Le fil d'info 2024 sortira avant fin août.

La séance est levée à 22h30.

Le maire, Patrick NEILZ



Signatures du compte rendu de la séance du 21 mars 2024

ÉLUS	SIGNATURE
Marion RIVERA	
Guillaume PIARD	
Albane VIDELIER	Absente lors de cette séance
Antoine PIGNIER	
Nadège BOSSUYT	
Willy SCHOEPPS	
Christine BARTHE-WEBER	Absente lors de cette séance 
Claudette FEUVRIER	
Julien LISSANDRE	Absent lors de cette séance
Alain PERROT	